

17th St. & Constitution Avenue N.W. Washington, D.C. 20006 Etats-Unis d'Amérique

Organisation des États Américains

T. 202.458.3000 www.oea.org

Antigua-et-Barbuda

Argentine

Bahamas

Barbade

Belize

_

Bolivie

Brésil

Canada Chili

Colombie

Costa Rica

Cuba

Dominique

Equateur

El Salvador

Etats-Unis

Grenade

Guatemala Guyana

Haïti

Honduras

Jamaïque

Mexique

Nicaragua

Panama

Paraguay

Pérou

République dominicaine

Saint-Kitts-et-Nevis

Sainte-Lucie

Saint-Vincent-et-Grenadines

Suriname

Trinité-et-Tobago

Uruguay

Venezuela

Le 9 novembre 2009

Son Excellence

Monsieur René Préval

Président

République d'Haïti

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je m'adresse à Votre Excellence pour confirmer la réception de la lettre datée du 28 octobre dernier, à travers laquelle le gouvernement et les autorités électorales de la République d'Haïti ont demandé le déploiement d'une mission d'observation électorale de l'Organisation des États américains (OÉA) pour les élections législatives, présidentielles et des collectivités locales d'Haïti pour l'année 2010.

À ce sujet, le Secrétariat général accueille favorablement l'invitation et anticipe sa disposition à organiser la Mission demandée afin d'observer les diverses étapes des processus électoraux de 2010. Je profite également de l'occasion pour signaler que, selon les dispositions en vigueur, le déploiement de la dite Mission dépend de l'obtention de ressources externes pour son financement.

Pour ce qui est de l'appui au Conseil Électoral Provisoire pour la réalisation des élections de 2010, une communication subséquente adressera spécifiquement le thème de la coopération technique électorale.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier pour la confiance des institutions démocratiques d'Haïti au travail entrepris par l'OÉA pour le renforcement de la démocratie hémisphérique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Lose Miguel Insulza

Secrétaire général